



Déclaration FO au CA de la CCAS du jeudi 12 Septembre 2019

Si l'été fut traversé par des épisodes de canicule, la rentrée pourrait être explosive en fonction du traitement social, économique et politique des dossiers qui vont nous être imposés.

Sur la question de la réforme des retraites, notre confédération et notre fédération disent NON à ce projet néfaste qui remet en cause l'ensemble de notre système de retraite public/privé avec l'ensemble des régimes particuliers. Notre organisation entend défendre la retraite par répartition qui est la seule garante de la solidarité Nationale et intergénérationnelle. Ne nous y trompons pas, les premiers gagnants de cette réforme seront les banques et les assurances à l'affût pour créer des retraites par capitalisation. Les jeunes générations d'actifs, à qui on ne cesse de marteler qu'ils n'auront pas de retraites, finiront par inquiétude par souscrire individuellement à des produits d'épargne quand ils en auront la possibilité et sans réelle garantie.

Pour tenter de faire avaliser son projet, le gouvernement utilise des termes savamment employés comme universel ou harmonisation, afin de masquer la triste réalité, c'est-à-dire leur volonté de faire disparaître les 42 régimes particuliers pour faire baisser le poids financier des retraites sur le PIB.

C'est toujours plus beau quand la destruction d'un modèle social s'habille d'universalité, d'harmonisation et de justice sociale.

Pour FO Énergie et Mines, l'objectif de cette réforme est clair, il est de nous inciter à travailler plus longtemps. Car si vous ne le faites pas, vous n'obtiendrez pas le même niveau de pension que vous auriez eu dans le régime actuel. *« Qui peut prétendre que lorsque l'on prend la totalité de la carrière en compte (donc les bonnes et mauvaises années), on peut percevoir, a minima, la même pension que lorsque le calcul est fait sur le dernier mois de travail, les six derniers mois de travail ou les 25 dernières meilleures années de travail. »*

Le rapport Delevoye aurait pu s'intituler comme l'écrit *Henri STERDYNIAK économiste* « Comment organiser et garantir la baisse des retraites ». Cette baisse programmée des pensions, et celles de l'encadrement en particulier, vise à généraliser au bout du compte, les retraites par capitalisation comme complément de retraites et à ouvrir cette perspective dans le champ des accords d'entreprises.

Sur cette réforme, les termes sont habilement choisis comme système plus contributif donc plus juste. *« C'est donc oublier qu'un système d'assurance sociale doit être distributif en assurant des taux de remplacement plus élevés aux revenus les plus faibles, tenir compte de la pénibilité de la carrière et des possibilités de rester en emploi. Le système sera foncièrement injuste puisque décote et surcote ne tiendront pas compte des différences de l'espérance de vie et de capacités à rester en emploi*

selon la carrière et la profession ». Ce que personne ne dit, c'est que la durée de vie en bonne santé n'évolue pas (en moyenne, inférieure à 65 ans) !

Trouvez-vous normal que ce soit celui qui fixe le prix du point d'achat du point, puisse aussi fixer le prix de rachat du point.

De nombreuses questions restent également en suspend sur quelle gouvernance du futur système, sur la question de la pénibilité, sur les pensions de reversions dont seraient exclus les divorcés et entrerait en application à 62 ans (55 ans actuellement). FO Énergie et Mines tient à rappeler une nouvelle fois que notre régime spécial, adossé au régime général, est autofinancé et ne coûte rien à la solidarité nationale. Bien au contraire puisqu'en une dizaine d'années, 1,5 milliard d'euros ont été versés à d'autres régimes au titre des mécanismes de compensation entre régimes. La CNIEG est un régime contributeur.

Notre organisation syndicale appelle à une manifestation nationale à PARIS samedi 21 septembre sur le dossier des retraites pour dire NON à cette réforme.

L'autre dossier qui nous préoccupe c'est le projet **HERCULE** visant au dépeçage des entreprises du groupe. Cette opération ayant pour but de renvoyer l'ascenseur à la finance et la spéculation.

FO Énergie et Mine souligne le contexte tendu dans les IEG marqué notamment par la loi Pacte permettant la privatisation totale d'ENGIE et, plus récemment, le projet **Hercule** de restructuration du groupe EDF, qui conduira indéniablement à de nombreuses suppressions d'emplois.

Ce grand « charivari » de l'énergie porte en lui tous les germes de la destruction d'un modèle social qui a fait ses preuves durant de nombreuses décennies. Sous prétexte de modernisation, de rentabilité et à travers la casse du modèle de service public républicain et d'externalisation à outrance de ses activités. Les mots ne suffisent plus pour exprimer l'inquiétude et la perte de repères des salariés actifs et pensionnés et leurs familles. Il en sera de même pour les clients usagers du service public de l'électricité et du gaz et de nos concitoyens en général.

À titre d'exemple, et les plus anciens s'en souviennent, la concurrence devait permettre de baisser les prix.

Or, la dernière augmentation des prix de l'électricité le démontre encore, n'a eu pour but pour la moitié de la hausse de favoriser les concurrents d'EDF à commencer par le groupe TOTAL.

C'est un vrai scandale qui démontre que le système prévu par la loi NOME que FO ÉNERGIE et mines a toujours combattu est arrivé à son paroxysme

On se souvient également des engagements pris par les gouvernements précédents en particulier sur le maintien du statut des IEG par les personnels en place et les futures embauches. Là aussi on mesure l'écart abyssal par rapport à la situation vécue par les salariés dans les entreprises.

FO Énergie et Mines le redit clairement. Nous sommes opposés à ce projet **HERCULE** de dépeçage d'EDF et nous demandons une régulation du nucléaire qui fasse cesser la spoliation d'EDF. **Cela devient URGENT.**

FO ÉNERGIE et MINES, tout en contestant la gestion des activités sociales de la branche des IEG, reste attachée à cet acquis social régi par l'article 25 du statut.

C'est d'ailleurs aujourd'hui un lien qui fédère les entreprises de la branche au périmètre des CMCAS et des SLVies à travers les activités sociales décentralisées.

C'est également un des liens qui fédère les actifs et les pensionnés et leur famille.

Nous le rappelons, FO ÉNERGIE et MINES est très attachée au lien intergénérationnel.

Pour notre fédération, le projet HERCULE impactera directement leur existence et le danger d'un basculement dans le droit commun par le rattachement des activités sociales et culturelles à l'entité CE **et prochainement CSE** est plus que jamais aux portes de notre réalité. Il s'agit là d'un réel danger sur lequel nous attirons l'attention de l'ensemble des salariés actifs et pensionnés.

Pour FO Énergie et Mines, plus que jamais, il faut agir pour ne pas subir et pour cela elle appelle à se mobiliser le 19 septembre pour s'opposer à ce néfaste projet.